

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

-
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
-

//)ECRET N° 69 - 138 /PR.CH.

du 13 JUIN 1969

Portant promotion à titre exceptionnel
dans l'Ordre National du Dahomey -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
Grand Maître des Ordres Nationaux,

VU la Proclamation du 17 Juillet 1968 approuvée par le référendum du
28 Juillet 1968 ;

VU le Décret N°230/PR du 31 Juillet 1968, portant formation du Gouver-
nement ;

VU la Loi N°65-29 du 14 Août 1965 portant refonte des Lois N°s60-26 du
21 Juillet 1960 et 62-14 du 26 Février 1962 instituant l'Ordre National
du Dahomey ;

VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant Nomination du Grand
Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;

VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant Nomination des Membres
du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Sur la proposition du Ministre des Affaires Intérieures et de la Sécurité
et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article 1er.- Est promu, à titre exceptionnel, au grade de COMMANDEUR dans
l'Ordre National du Dahomey pour prendre rang du 5 JUIN 1969 -

Le Prince GLELE SAGBADJOU

Notable, Représentant des Rois d'Abomey

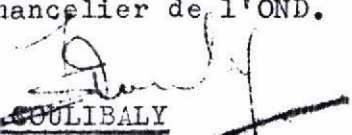
Président de Conseil de la Famille Royale -

Officier du 1er Août 1964

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Par le Président de la République
Le Grand Chancelier de l'OND.

Fait à COTONOU, le 13 JUIN 1969


M. S. COULIBALY


Emile Derlin ZINSOU

AMPLIATIONS :

PR	2	CS	6	INT.	1
MJL	2	DGAJL	1	MINISTRES	9
SGG	4	MFPRAT	1	DCCT	1
DN	1	CES	5	Dtion Stat.	1
IAA	1	JORD	1	SGM	10
DEP	1	SGPR	1	Gde Chancellerie	6